LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 15 JANVIER 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze du mois de janvier, à 19 heures, le Conseil municipal de FILLIÈRE (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans les locaux de la mairie déléguée d'Evires, et sous la présidence de Monsieur Christian ANSELME, Maire.

Nombre de membres en exercice : 33 - Présents : 22 - Pouvoirs : 4 - Votants : 26

Présents : ALAIS I. – ALESINA C. – ALLEGRET-PILOT A. – ANSELME C. – BÉVILLARD J-P. – BOCQUET J. – BOUCLIER S. – DAUBERCIES M-C. – DELILLE M. – DUPONT C. – FILLION L. – FUMEX A. – HERAUD T. – JACOB C. – MAXENTI J-C. – MERCIER-GUYON C. – NICOLAS A. – ODORICO L. – PONTAIS M. – REYDET N. – RUBIN-DELANCHY J-Y. – SELLECCHIA É.

Excusés : BURDIN C. (pouvoir à BOUCLIER.S) – ESCALON-DESTRUEL J-S. (pouvoir à DAUBERCIES M-C.) – RÉVEILLON É. (pouvoir à ALAIS I.) – ROPHILLE C. (pouvoir à ALESINA C.)

Absents : BERTHOLIO C. – BÉVILLARD C. – BLOCH S. – CHEVALLIER M. – LAFFIN C. – RIGOBERT S. – VINDRET R.

Secrétaire de séance : REYDET N.

Date de convocation du Conseil municipal : 09.01.2024 / Date d'affichage : 09.01.2024

- **DEL n°2024-01 –** Acquisition des parcelles cadastrées section 245 AR 330 (ex-parcelle AO 57p) - Commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue Lieu-dit « Croix Blanche » **– Approuvée à 24 voix pour et 1 abstention (L. FILLION)**
- **DEL n°2024-02 –** Acquisition de la parcelle cadastrée 245 section AO n°165 (ex-parcelle 245 AO41p) - Commune déléguée de Saint-Martin-Bellevue Lieu-dit « Croix Blanche » **– Approuvée à 24 voix pour et 1 abstention (L. FILLION)**
- **DEL n°2024-03 –** Avenant au Bail emphytéotique avec HALPADES – société anonyme d'HLM - ayant pour objet la réduction de l'emprise du terrain d'assiette du bail – route du Praz – Commune déléguée des Ollières **– Approuvée à l'unanimité**
- **DEL n°2024-04 –** Constitution d'une servitude de passage tout usage sur la parcelle 204B 2595a au profit des parcelles 204 B 1986, 204 B 2593, 204 B 1983b, 204 B 2595 b situé 40 route du Praz – Commune déléguée des Ollières **– Approuvée à l'unanimité**
- **DEL n°2024-05 –** Octroi de la garantie agence France locale 2024 **– Approuvée à l'unanimité**
- **DEL n°2024-06 –** Approbation des tarifs publics locaux et redevances d'occupation du domaine public pour 2024 – délibération modificative **– Approuvée à l'unanimité**
- **DEL n°2024-07 –** Autorisation d'engagement et de mandatement des dépenses d'investissement du Budget Principal, préalablement au vote du Budget Primitif **– Approuvée à l'unanimité**
- **DEL n°2024-08 –** Fixation d'un cout horaire pour la valorisation du temps de travail des agents communaux **– Approuvée à 25 voix pour et 1 abstention (L. FILLION)**

Affiché et mis en ligne le : 22.01.2024
Modifié le : 31.01.2024

Le Maire
Christian ANSELME